



162 ST-DENIS
Tél. Est 893

L'AUTORITÉ



Abonnement:
Par maille . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

SAMEDI, 4 MARS 1916.

L'esprit de parti

M. Gaston Mailet,
Directeur de l' "Autorité".

Monsieur,
J'ai lu avec un vif intérêt l'article paru, samedi dernier, dans l' "Autorité", sur l'illogisme de l'esprit de parti. Il illustre bien la situation particulière dans laquelle se trouve la province de Québec, par suite de l'entêtement de la majorité de la population, qui s'obstine à critiquer les actes d'un ministre parce qu'il est rouge ou parce qu'il est bleu. Cet article était rempli d'aperçus neufs, contrastant avec ceux que nous sommes accoutumés de lire dans nos journaux, longue série de répétitions.

Je comprends, pour ma part, que des organes de parti, comme le "Canada" comme le "Soleil", puissent être éternellement rouges. Ils sont payés pour cela, le "Canada" avec le contrat du "Journal d'Agriculture", le "Soleil" avec les impressions de toute la papeterie de la Législature. Pour ces organes, l'hon. M. Patenaude comblerait-il Montréal de ses bienfaits, et l'hon. M. Casgrain prodiguerait-il à Québec les bénédictions qu'ils seraient dignes tous deux d'être conspués davantage, car ils retarderaient d'autant l'accès à l'assiette-au-beurre des directeurs de ces deux feuilles.

Mais le peuple se dégage petit à petit de cette ambiance que les faiseurs intéressés au maintien de l'esprit de parti avaient établie sur la province de Québec. Grâce à des articles jetant une lumière aussi vive sur cette anomalie que celui que vous venez d'insérer dans votre journal, M. le directeur, les citoyens comprennent que la logique commande de n'être pas irréductiblement rouges ou irréductiblement bleus entre deux campagnes électorales, car qui peut prédire quels seront les programmes respectifs des deux partis aux prochaines élections?

Pourquoi s'engager d'avance? Dans ce cas, n'importe quel farceur, pourvu qu'il soit libéral, serait sûr d'être élu, soutint-il le plus mauvais programme. La politique ne serait qu'une course effrénée vers la crèche, et comme la crèche est remplie, en somme, des écus du peuple, celui-ci serait continuellement appelé à payer les bombances qu'on y ferait.

Entre temps, si nous n'accordons pas à l'hon. M. Patenaude et aux autres ministres représentant la province de Québec l'appui qui leur est dû, ils perdront toute influence vis-à-vis de leurs collègues, et le produit de nos taxes, au lieu de nous revenir en travaux publics, en subsides à la voirie, à l'agriculture, en commandes de munitions, etc., s'en ira dans les provinces d'Ontario et de l'Ouest. Qu'y aurons-nous gagné?

Je comprends que le "Canada", que le "Soleil", dont la mission est de pécher en eau trouble, trouveraient leur compte dans l'agitation inséparable de cet ostracisme, serait-il mérité par l'entêtement le plus injustifiable, car ainsi que je le disais plus haut, leur seule raison d'existence, tout comme leurs seuls moyens d'existence, sont dans la critique partielle et injuste de tout gouvernement au pouvoir qui ne les subventionne pas.

Mais lorsqu'il s'agit d'une administration qui leur dispense les grassez prébendes, ce n'est plus la même chose. Après un discours de cinq heures prononcé par M. Bourassa à la Législature contre l'administration du gouvernement libéral, je me souviens avoir lu dans le "Soleil" ce substantiel compte-rendu, que pour l'édification des lecteurs, je vais citer en entier:

"M. Bourassa parla ensuite."
C'est au moyen de semblables procédés, injurieux pour les lecteurs, qu'on suppose dépourvus de toute intelligence, qu'on a maintenu si vivace l'esprit de parti dans la province de Québec.

L' "Autorité", feuille libérale au vrai sens du mot, poursuit une tâche magnifique en y portant atteinte.

Qu'advient-il de la province de Québec, si au lieu de conseiller, d'aider, de pousser ses représentants à Ottawa, elle se suspend à leurs basques pour les couler?

UN MARCHAND

La session provinciale

Il est possible que la législature soit prorogée dès la semaine prochaine.

Cette session aura été une des plus courtes de notre parlement provincial, et aussi une des moins fertiles en législation valable.

Si tant de projets de lois scandaleux qui ont été présentés à Québec ont été vertueusement rejetés par nos législateurs, cela tient à deux causes: la première, c'est que le gouvernement était sur ses gardes, parce qu'il est possible que nous ayons des élections prochainement et que le ministère ne veut pas venir devant le peuple avec trop de crimes sur la conscience; la seconde, c'est que le public avait les yeux ouverts, et fixés sur Québec.

L' "Autorité" se fait gloire d'avoir pour sa part éclairé l'opinion, et, par suite, largement contribué à empêcher plusieurs lois scabreuses d'entrer dans nos statuts. La valeur et l'influence de notre journal se révèlent dans les nombreux "schemes" que nous avons fait échouer. C'est nous qui avons jeté le cri d'alarme, à propos du bill de Maisonneuve, dont une savante machination devait assurer l'adoption, et auquel nous avons victorieusement fait obstacle en menaçant de dénoncer les conspirateurs. Maisonneuve, est une ville trop endettée pour être annexée à Montréal qui a assez de son propre fardeau. Avant de songer à cette union, que Maisonneuve équilibre son budget, qu'elle paie une taxe spéciale, et alors la législature pourra l'annexer à la prochaine session.

Et ce que nous disons de la municipalité s'applique également à l'administration scolaire. Quoique le comité de législation ait décrété l'annulation des écoles de Montréal, cette décision n'est pas finale, et nous demandons au Conseil législatif de la casser. Pour garantir le paiement des intérêts sur sa dette, la commission scolaire de Maisonneuve a été forcée par le Département de l'Instruction Publique de monter la taxe à 70 cents par \$100, et maintenant on veut l'annexer en limitant la taxe à 50 cents. Si cela s'accomplit, c'est Montréal qui devra payer l'excédent, et nous dénonçons cette injustice.

L' "Autorité" a été le seul journal à mettre complètement en lumière le grand "scheme" de Montréal-Nord, qui consistait à faire autoriser la création d'un boulevard de 1500 pieds de largeur à travers les terres en culture de deux ou trois municipalités, au nord de Maisonneuve. C'était une spéculation de plusieurs millions, qui devait profiter à quelques individus, aux dépens des honnêtes contribuables de ces municipalités, dont les propriétés eussent été grevées à leur pleine valeur.

L'affaire était tellement scandaleuse qu'il a suffi de l'exposer en détail pour la faire rater misérablement.

Ainsi notre journal veille sur les intérêts du peuple. Et quoique nous tenions le rôle modeste de journal hebdomadaire, nous n'en rougissons pas lorsque nous mesurons, à ses résultats, l'influence que nous exerçons pour le bien public.

L' "Autorité" est un organe libéral, ce qui ne veut pas dire que nous sommes disposés à nous rendre complices des scandales qu'engendrent trop souvent les partis politiques.

Nous sommes avant tout pour la bonne administration des affaires publiques, et, tout libéral que nous soyons, nous dénonçons le parti libéral, lorsqu'il s'égare, par exemple, jusqu'à refuser aux femmes l'admission au barreau.

Et nous concitoyens nous rendront le témoignage que, en remplissant de cette manière intelligente son rôle, l' "Autorité" prouve son utilité.

FLAMBEAU

CHRONIQUE

Les chats mangent les rats, les rats mangent les chats, et le particulier s'enrichit rapidement.

Il est une infinité de moyens de faire de l'argent. Un pauvre hère n'aurait-il pas un jour à Rockefeller de lui causer les mille et un moyens de devenir millionnaire?

C'est pourquoi, en ce temps où chacun s'efforce de s'enrichir promptement, où les fortunes s'édifient aux États-Unis aussi rapidement que des châteaux de cartes, aussi bien par la fabrication des munitions que par la spéculation sur les "stocks de guerre", nous croyons qu'il sera très profitable pour les lecteurs de "L'Autorité" de prendre connaissance de ce nouveau moyen d'accumuler en peu de temps un amas de gros sous.

Ce moyen, très facile d'application, nous arrive de Chicago, la ville d'où viennent aussi les salaisons et les conserves de viande. C'est le moyen de multiplier par quatre, dans une année, l'est donc 12,000 pieds de chats à vendre, à 30 cents en moyenne par pouce la première année, un profit net de \$3,600.

Comment, un profit net objecterez-vous à M. Wallingford, mais avec quoi les nourrir?

Problème facile répondre à cet homme à ressources, puisque les chats, comme vous le savez, mangent des rats.

Vous accumulez donc à côté de l'écus aux chats, déclare M. Wallingford, une quantité considérable de rats. Ces rongeurs se multiplient quatre fois plus vite que les chats, ce qui veut dire qu'une seule unité s'accumule quarante-huit fois par an. Vous donnez donc les rats à manger aux chats, à raison de quatre rats pour un chat, et lorsque le chat est en bon état, vous le dépouillez de sa peau et jetez son cadavre en pâture aux rats. Un chat nourrit quatre rats.

C'est donc automatique. Les chats mangent les rats, les rats mangent les chats. Dans cette chaîne de destruction, une seule interrup-

tion: l'écrasement des chats. Voilà qui est fort simple, n'est pas? Seulement...

— Seulement!

— Tout comme le moyen de Christophe Colomb de faire tenir debout un œuf en brisant légèrement sa coquille, il fallait le trouver...

Les lecteurs de "L'Autorité" n'ont qu'à tenter l'essai de ce ranch nouveau genre. Ils n'obtiendront pas précisément au début le salaire d'un juge; mais au lieu de 1,000 chats, qui les empêchent d'en avoir 10,000?

Les chats seront plus utiles ainsi qu'à se ballader sur les poitières. La seule difficulté est peut-être que tant de carcasses de chats et de rats attendent d'être mangées pourraient déchaîner la peste sur le canton? Mais qu'est-ce que quelques centaines d'humains disparus de la terre, vers un monde meilleur, dès qu'un particulier s'enrichit? Les millions d'hommes ne s'égorgeaient-ils pas en Europe pour quelques gros mexicains avides de renommée et de galons, à moins que ce ne soit de pièces d'or ramassées dans le sang?

PICK

Nos pronostics

Nous avons plusieurs agents qui parcourent la ville et qui nous apportent le rapport ci-dessous qui, évidemment, se modifiera durant les péripéties de la prochaine lutte municipale.

A LA MAIRIE

Martin 31,601
Lapointe 30,991
Macdonald 30,952
Ne votant pas ou ne voulant pas se prononcer 39,743

Notre commerce extérieur

L'envoi d'une délégation en Europe

La campagne vigoureuse de "L'Autorité" en 1914 et en 1915 sur l'opportunité d'envoyer des délégués en Europe afin d'étendre nos relations d'affaires commença à faire souche.

La Chambre de Commerce de Montréal et le Board of Trade ont, dans leur réunion, étudié sérieusement le problème. Nous allons recommencer notre campagne après les prochaines élections municipales.

HYPOCRISIE



Moi, Messieurs, je suis pour la prohibition complète et entière....

CONTRE LE CONSULAT DE FRANCE

Nous avons reçu à la dernière heure un article contre le consulat de France à Montréal dont la violence extrême ne nous a pas plu. Nous y apporterons les modifications nécessaires et nous la publierons la semaine prochaine.

A QUAND LE DEPART?

A propos de départ qu'est-ce que fait le grand Jean Décarie? Qu'attend-il pour partir? Aurait-il peur du front? Ses amis lui ont donné un "send-off" il y a déjà assez longtemps et nous le voyons constamment se ballader un peu partout. C'est qu'il adore la ballade! Mais quand part-il donc!

RESPECTONS LA LIBERTE DE CONSCIENCE!

Dernier appel à la Législature et au Conseil Législatif pour la substitution du scrutin secret au vote ouvert dans les consultations populaires sur la prohibition.

Les puritains d'Ontario tentent un nouveau bluff, après avoir négligé à deux reprises de décréter la prohibition qu'ils avaient votée. — Tentatives de chantage dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Il semble que le plus clair effet de la guerre mondiale ait été pour le Canada de déchaîner un regain de puritanisme outré. Les fanatiques de la Dominion Alliance, de la Lord's Day Alliance s'allient aux Orangistes pour rester chez eux et ne pas aller au front, mais afin de prouver à leur manière leur dévouement à l'Empire, ils ont entrepris d'imposer la prohibition et de pourchasser la langue française.

BLUFF ONTARIEN

Mais il ne faudrait pas se dissimuler la puissance de ces odieux puritains lorsqu'on voit le gouvernement de la province d'Ontario, élu par une puissante majorité contre une opposition qui avait fait de la prohibition le premier article de son programme, inscrire un referendum sur la prohibition dans le discours du Trône, à l'ouverture de la présente session à Toronto. Pour une volte-face, voilà une volte-face, n'est-ce pas? A moins que ce ne soit un truc pour damer le pion à M. Rowell, chef d'un parti dit libéral, mais qu'on appellerait réactionnaire dans tout autre pays civilisé. Tout de même M. Hearst, chef du parti conservateur, capable d'un tel manque d'énergie, est le bien piètre successeur de sir James Whitney!

CES BONS PURITAINS

D'ailleurs, la province d'Ontario est coutumière des consultations populaires sur la prohibition. C'est devenu une douce manie chez elle.

Un premier referendum y fut tenu en 1891 et un second en 1898. De fortes majorités votèrent chaque fois pour la prohibition, et la prohibition ne fut pas établie pour tout cela.

Vous allez croire que les hommes vertueux qui s'étaient rendus au poll pour faire décréter l'abstention totale des liqueurs s'efforcèrent de voir leur volonté méconnue. Vous connaissez bien peu ces farceurs! Au lieu de protester contre le maintien des bars, ils jugèrent plus simple de continuer d'y aller, et les mêmes gens qui avaient montré tant d'entrain à demander la prohibition, montrèrent un entrain égal à en violer le principe.

DANS LES TRANCHEES

Il est donc probable que la même farce se répètera: une consultation populaire aura lieu dans le sacré-saint Ontario; la prohibition sera votée à une immense majorité; puis, elle ne sera pas appliquée; puis, ceux d'entre les prohibitionnistes qui n'auront pas les moyens suffisants d'acheter la boisson à la caisse continueront... d'aller au bar.

D'après le projet de M. Hearst, les soldats dans les tranchées auraient l'opportunité de prendre part au prochain referendum. Supposez que les Boches, dans les circonstances, s'avisent de jeter quelques milliers d'obus dans les boîtes à scrutin, vous voyez d'ici le magnifique résultat de cette consultation populaire. D'ailleurs, au cas où la province-sœur adopterait la prohibition, sous la pression des Orangistes faisant la pluie et le beau temps là-bas, le commerce de la province de Québec, où fleurit encore un reste de liberté, ne saurait qu'en bénéficier. Ces mes-

sieurs d'Ontario viendront acheter leur breuvage, tout comme les "sobres" de Terre-Neuve vont s'approvisionner à Saint-Pierre-et-Miquelon. Notre prospérité s'en accroîtra d'autant.

CEUX DE WESTMOUNT

Le danger serait que trouvant leur province trop ennuyée ils ne s'avisassent de s'enivrer ici, à l'instar de ces bons quakers de Westmount, qui après avoir noyé leur spleen à Montréal s'en retournent en secouant la poussière de leurs sandales, en mépris d'une ville aussi corrompue.

Qui pourrait analyser la mentalité de ces gens? Ils disent: Nous buvons à la cachette. Personne ne pourra boire en public... Nous ne parlons pas le français. Tout le monde devra parler l'anglais!

LE CARDINAL GIBBONS

La prohibition, nous nous plaignons à la répéter, n'est pas une doctrine catholique, mais essentiellement puritaine. Nous n'en voulons d'autre preuve que cette déclaration toute récente du cardinal Gibbons, primat de l'Eglise américaine, un grand éducateur en même temps qu'un grand penseur depuis vingt ans préoccupé des moyens les plus propres à promouvoir la tempérance:

"La prohibition — vient d'écrire le cardinal Gibbons à la Législature de l'Etat du Maryland — est con-

traire à la liberté, aux droits individuels et elle a pour effet d'encourager la fraude chez le peuple. L'histoire du monde démontre qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours chez le peuple une tendance à faire usage des boissons enivrantes.

"Il faut admettre qu'il y a abus; mais les meilleures choses peuvent porter à des abus. Parce qu'un homme ment et calomnie son prochain, faudrait-il donc couper la langue à tous les hommes et nous mettre un cadenas à la bouche, à cause de l'imtempérance de la langue?"

L'ILLOGISME

Voici qui concorde avec une observation l'autre jour émise par l' "Autorité", à savoir: que si les prohibitionnistes désirent être logiques jusqu'au bout et balayer le mal de la terre, ils devront demander la suppression de la femme, car à quels crimes la convoitise de la femme n'a-t-elle pas conduit les hommes?

La logique, nous l'avons souvent fois répétée, n'est pas le fort des prohibitionnistes, et nous attribuons cette lacune chez eux au mépris qu'ils professent pour le peuple, qu'ils ne trouvent pas digne d'être convaincu à l'aide de raisonnements un peu suivis.

VOTE DES FEMMES

Citons de cela un nouvel exemple:

Devant le comité des bills privés de la Législature, un M. Léo Pelland s'opposa au bill Robert, réclamant avec une éloquence insidieuse, pour les femmes, le droit de voter sur les règlements de prohibition.

—La Ligue anti-alcoolique de Québec, prononça-t-il, demande que la votation se fasse avec les listes électorales municipales, et non avec les listes provinciales, de façon à laisser aux femmes le droit de voter, car elles sont intéressées dans ce problème de la prohibition.

—L'organe de votre Ligue anti-alcoolique, s'informa l'honorable M. Tessier, n'a-t-il pas récemment publié des articles contre le vote des femmes?

—Oui, je l'admets, convint M. Pelland, mais la prohibition et la politique ne sont pas la même chose...

BONNES BLAGUES

Belle réponse, en vérité! Pourquoi les femmes ne seraient-elles pas intéressées autant dans la politique que dans la prohibition? Ne s'agit-il pas dans les deux cas de l'intérêt public; et si ces dames, d'après l'organe de la Ligue anti-alcoolique de Québec, ne sont pas assez intelligentes pour se prononcer sur les mérites respectifs des programmes de MM. X... et Z... candidats aux élections provinciales, comment deviendraient-elles subitement délaissées dès qu'il s'agit d'imposer une loi vexatoire, anti-libertaire et hautement réactionnaire?

Le plus comique n'était pas encore atteint. Cette note unique fut sonnée lorsqu'un lui une lettre du président d'une ligue anti-alcoolique de Montréal, juge de la Cour Supérieure, demandant le renvoi du bill Robert à la prochaine session parce qu'il n'avait pas le temps de se rendre à Québec. Rien que ça! On allait proposer la Législature pour complaire à ce facétieux magistrat.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

En face de telles blagues, nous aimons à citer l'attitude pleine de dignité de la Chambre de Commerce de Montréal. Ce corps, après avoir pris connaissance du bill Robert, s'est empressé d'approuver hautement ce projet de loi en ce qui regarde le scrutin secret. L'inévitable réaction se fait déjà sentir contre les inqualifiables tactiques des prohibitionnistes, qui en étaient venus, dans certaines localités, à une outrecuidance sans égale, depuis qu'à Sainte-Rose ils avaient conduit les électeurs au poll comme des veaux à l'abattoir.

CONTRE LES ABUS

M. Armand Lavergne ne leur a pas caché que l'attitude peu sympathique de la Législature à l'égard provenait de leurs excès. Ce pauvre John H. Roberts en fut tellement estomaqué qu'il ravala le coup, et de travers, le grand discours qu'il devait prononcer devant nos législateurs. Et il n'y a pas qu'à Québec où leur tartuferie soit mal vue, puisqu'après Montréal, Laurier, Papineauville, Verchères, Saint-Hyacinthe, Longueuil et Saint-Rémi d'Amherst, voici que Beauharnois vient de s'inscrire contre la prohibition par un vote de 167 à 120. Les beaux jours de Sainte-Rose, où l'on attendait dans la salle, en chantant des cantiques, afin de les excorier, ceux qui viendraient voter contre la prohibition, sont décidément loin!

Avec l'établissement du scrutin secret, Trois-Rivières, Sorel, La-chemine et Lévis seront bientôt des places reconquises. Quant à Joliette et Nicolet, les voyageurs se demanderont, dans dix ans, où ces

villes ont bien pu exister. En moins de la célébrité, elles auront en le sort des villes mortes de l'ancienne Egypte, aujourd'hui englouties dans les sables.

TENTATIVE DE CHANTAGE

Que cette campagne prohibitionniste menée d'un bout à l'autre du pays ne soit après tout qu'une immense tentative de chantage, la chose semble probable et même certaine après le dévoilement des scandales qui viennent d'éclater dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, deux provinces où les prétendus buveurs d'eau ont remporté jusqu'ici leurs plus beaux succès.

DERNIER APPEL

Pour toutes ces causes nous espérons que la Législature de Québec accomplira son devoir jusqu'au bout, et que libéraux comme conservateurs, tant à la Législature qu'au Conseil législatif, s'uniront pour mener à bon port le bill Robert, qui en établissant le scrutin secret dans tout referendum sur la prohibition fera cesser les attentats contre la liberté de conscience qu'on a relevés dans la province depuis que dans nos statuts a été découverte une loi oubliée depuis 1867, et qui obligeait les citoyens à essayer mille avanies s'ils avaient le malheur de croire que la tempérance pourrait être mieux favorisée que par la prohibition.

Nous espérons du reste que sir Lomer ne s'en laissera pas imposer par les hypocrites qui, tout en faisant mine de favoriser le scrutin secret, ont recouru à toutes les tentatives d'intimidation afin de tuer le bill Robert.

OTTAWA S'EXPLIQUE

Comment expliquer d'autre fa-

çon cette rage des prohibitionnistes contre tout débitant de liqueur, serait-ce de la bière ou du vin? Pas un homme sensé n'ira croire que la prohibition empêchera les gens de se procurer de la boisson aussi longtemps que leur importation et leur fabrication ne seront pas défendues dans le pays; et sir R.-L. Borden a nettement déclaré aux prohibitionnistes que le gouvernement fédéral n'interviendrait pas là-dedans. Nous ne serions donc pas étonnés, certain jour, de voir les chefs du mouvement choir dans quelque scandale de première grandeur.

OTTAWA S'EXPLIQUE

Comment expliquer d'autre fa-

Sylvio PICAUD.

Voix de la Législature

M. Armand Lavergne sera-t-il exclu du club de la Garnison? Et l'immunité parlementaire? Ou il est prouvé que nos députés ne pêchent pas galanterie.

Législature de Québec, 3 mars, 1916.

On parle encore d'exclure Armand Lavergne du Club de la Garnison de Québec, pour les discours qu'il a prononcés à la Chambre contre la participation à la guerre actuelle.

Le bureau de direction du Club de la Garnison a rejeté récemment cette demande, mais voici une assemblée générale des membres convoquée spécialement pour s'occuper de cette affaire que l'on croyait enterrée.

Il est bon de signaler que ceux qui s'opposent à l'expulsion de Lavergne ne sont pas tous de ses amis, bien que la plupart soient des Canadiens français. Ce sont tout simplement des gens qui croient qu'une organisation sociale comme le Club de la Garnison ne saurait demander compte à aucun de ses membres d'opinions politiques librement exprimées dans un parlement britannique sous la protection de l'immunité parlementaire.

Cette immunité parlementaire n'existe pas seulement pour protéger les députés contre des actions en dommages. Elle est plus large que cela. Bien plus, la personne d'un représentant du peuple est inviolable.

Sachez qu'il est défendu de jouer au billard ou aux cartes le dimanche dans les salles de ce club. En vain des gens de bon sens qui appartiennent à ce club ont-ils maintes et maintes fois tenté de faire modifier les règlements de façon à y permettre le jeu de cartes et le jeu de billard le dimanche. On s'est heurté à des obstacles insurmontables.

Individuellement, quelques-uns de ces hypocrites admettaient qu'ils jouaient eux-mêmes au billard ou aux cartes le dimanche dans leur foyer. Mais au Club? Il n'y fallait pas songer. Ils étaient irréductibles là-dessus.

Les députés ont été appelés cette semaine à se prononcer sur une intéressante question: celle de l'admission des femmes au Barreau.

Sans nous prononcer sur cette question qui a fait couler tant d'encre, pour ne pas dire plus, rapportons simplement, en simple "eye-witness" que nous sommes, ce que nous avons vu à ce sujet.

Une heure durant, des dames très distinguées et très instruites ont donné devant le comité de législation de l'Assemblée Législative d'excellents arguments, d'excellents arguments, répétons-nous, en faveur de l'admission des femmes au Barreau.

Le Barreau n'a pas même pris la peine de se faire représenter devant le comité pour combattre ce bill. Il savait fort bien que ce comité se compose, en très grande majorité, d'avocats. Et ces avocats n'ont pas même pris la peine de répondre aux arguments apportés en faveur du bill. On l'a tué par une majorité brutale, sans donner de motifs.

C'est pour le moins dépourvu de galanterie, si ce n'est pas tout bonnement impoli.

On peut discuter l'opportunité de cette mesure, on peut en combattre le principe. On ne saurait dédaigner les arguments que les féministes apportent en faveur de l'admission des femmes au Barreau.

La Législature, qui adopte aveuglément, tous les ans, des quarantaines de bills admettant aux professions libérales des irréguliers ou des incapables, ne saurait traiter aussi cavalièrement une femme de talent — car il n'y en a qu'une pour le moment — qui demande que son sexe ne soit pas un obstacle au choix qu'elle a fait de la profession au moyen de laquelle elle entend gagner honorablement sa vie.

Qu'est-ce que je vous disais dans une récente lettre? Qu'il y avait grand danger que le bill de la fusion des commissions scolaires de Montréal ne passât pas au cours de la présente session. C'est fait. Il n'a pas passé et il ne passera pas.

Ainsi en a décidé le gouvernement qui, il est vrai, a promis formellement qu'il se chargerait lui-même, à la prochaine session, de présenter une loi pour fusionner en une seule toutes les commissions scolaires de Montréal, à condition, naturellement, qu'il soit encore au pouvoir l'an prochain. Mais qui en doute en présence de l'opposition qu'il y a actuellement à la Chambre?

Il faudra donc attendre à l'an prochain pour voir s'accomplir cette réforme désirée par tous les contribuables de Montréal. D'ici là, on fermera la porte aux commissions scolaires qui voudront continuer à faire des folies. Seulement, il faudra un bon policeman à la porte, car on pourrait bien tenter de la forcer.

VIEUX ROUGE

Pas de femme

Un vote déshonorant à la Législature

M. le Directeur,
Dans maints pays, et notamment en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, les femmes sont depuis longtemps admises à exercer la profession d'avocat, et il est possible qu'après la guerre, toutes les carrières sans exception leur seront ouvertes. En Amérique, les femmes conquièrent rapidement, et par des moyens pacifiques, la plénitude des droits de citoyen. Aux États-Unis, des millions de femmes exercent le droit de suffrage sur un pied d'égalité avec le sexe fort, et dans les provinces canadiennes de l'ouest, telle législature vient de reconnaître aux femmes non seulement le droit de vote, mais aussi celui d'aspérer à toutes les charges publiques.

Parce que cette reconnaissance des droits de la femme est une manifestation du progrès, un fruit de la civilisation, nous ne la voyons pas poindre encore en notre rétrograde et barbare province.

J'ai assisté à presque toutes les délibérations de notre législature depuis le commencement de la session, et je reconnais y avoir vu beaucoup de choses attristantes. Mais après avoir assisté au vote du comité de législation refusant aux femmes l'admission au barreau, je n'ai pu tenir plus longtemps et je suis revenu à Montréal complètement dégoûté.

La seule province française du Dominion doit avoir honte des hommes qui la gouvernent.

Les femmes ne demandent pas de traitement de faveur. Elles veulent seulement être admises à pratiquer le droit après avoir passé les mêmes examens d'aptitudes que l'on fait subir aux aspirants de sexe masculin. Le comité de législation se compose d'une légion de députés; deux seulement ont voté pour la mesure: M. Lucien Cannon, le professeur, et M. Armand Lavergne.

Ce bill était essentiellement une mesure libérale. Dans une législature presque exclusivement composée de soi-disant libéraux, il n'obtient que deux voix.

Que l'opinion publique s'instruise: il n'y a que deux vrais libéraux sur le comité de législation de l'Assemblée législative.

Et qu'est-ce qui pousse les représentants du peuple à commettre une pareille injustice? Serait-ce l'egoïsme et la jalousie? La majorité des députés sont avocats. Ont-ils peur que les femmes, si elles sont admises dans leur profession, leur fassent une concurrence ruinée? Elles seraient sans doute moins après au gain, plus intégrées et pas câpillées. Elles mettraient aussi sans doute au service de leurs clients beaucoup de zèle et de dévouement.

La question n'a d'ailleurs pas été discutée au mérite. Elle a été magistralement exposée, au point de vue féminin, par Madame Géri-Lajoie et Madame Ritchie-England et M. Sam Jacobs, et nos députés, incapables de réfuter leurs arguments, sont restés muets. Un avocat de mes amis, fils d'un grand patriote, justement scandalisé, me chuchota à l'oreille:

"Ces dames sont évidemment mieux douées que la plupart de ces messieurs."

Et je suis sûr que tous ceux qui ont été témoins de ce spectacle pensaient comme lui.

UN ROUGE

Le marché aux Immeubles

L'installation, à Montréal, du Marché aux Immeubles, qui ouvrira ses portes dès lundi prochain, 18 rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue Saint-Laurent, va combler une lacune béante dans le monde des affaires.

On dira le Marché aux Immeubles comme on dit le Marché à Foin, la Halle aux Blés, la Bourse.

C'est une aubaine admirable pour les acheteurs et les vendeurs d'immeubles, car cette valeur ne tardera pas à reprendre, sous une nouvelle impulsion, la place qui lui appartient. Préparons-nous à un autre boom!

Aux promoteurs de l'entreprise "l'Autorité" souhaite un franc succès!

Le théâtre Saint-Denis

L'ouverture du Théâtre Saint-Denis, sur la rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine, est l'événement le plus considérable dans le monde artistique qui se soit produit à Montréal depuis de nombreuses années.

Ce théâtre, le plus vaste et le plus luxueux encore construit dans la métropole, offrira à la clientèle diverses améliorations sur les spectacles jusqu'ici offerts ailleurs. La direction du Saint-Denis entend en faire un théâtre essentiellement français. Ainsi, lorsque dans une représentation de vus animées, lorsqu'une épitre quelconque sera représentée sur l'écran, aura-t-elle été conçue en anglais qu'elle sera scrupuleusement traduite en français.

LA FEMME AU BARREAU

Interviews

Notre représentant posant la question "Êtes-vous en faveur de l'admission des femmes au barreau?" a reçu les réponses suivantes.

Le Maître Martin:—Oui, je suis en faveur de cette réforme libérale.

M. Ainey:—Oui, car ce n'est que justice.

M. Montgomery, C.R.—Of course, I would have voted for the bill.

M. Athanase David:—Oui, j'aurais voté pour le bill de grand cœur.

Le contrôleur Groux:—Je suis pour l'admission des femmes au Barreau. Le contrôleur Gironx:—Certainement, et pourquoi pas?

M. l'échevin Lapointe:—Je ne me prononce pas.

M. Chis Ducloux, C.R.—C'est une réforme que le Barreau devra adopter tôt ou tard.

Le Maître Tremblay:—Le Barreau appartient au public. C'est un corps public et il n'y a pas de raison d'y refuser l'admission des femmes après de sérieux examens.

M. René Chenevert, avocat:—Oui, car on n'ouvrira jamais trop grands les horizons aux femmes.

M. R. C. Smith, C.R.—Certainly, my friend.

M. Léon Garneau:—Oui... car... ça manque de femmes.

M. J. W. Lévesque, député:—Non, leur devoir est de rester à la maison, de laver le plancher et de se mettre au "bordure".

M. Arthur Fournier:—Oui, mais ne publiez pas d'interview. Je vous en donnerai un par écrit.

M. Gonzalve Desaulniers, C.R.—Peut-on refuser ça aux femmes?

Le Chef Tremblay:—Ne croyez-vous pas que ça pourrait étendre le feu... conjugal?

Le Chef Campeau:—Certainement. Une femme avocate peut facilement se tenir à son... poste.

M. Gaston Maillet:—Oui, oui. On les admet comme médecins, dentistes, pharmaciens, etc. La femme médecin a souvent la vie de ses patients entre ses mains et on aurait peur de confier une cause à la femme qui aurait passé victorieusement ses examens au Barreau?

D'ailleurs, il n'y a rien de trop beau et de trop bon... pour la femme.

(A suivre)

M. P. Cousineau

"l'Autorité" ne se gêne pas plus de critiquer le chef d'un parti politique que de l'autre. Tour à tour elle met sur le gril sir Robert Gouin ou M. Philémon Cousineau, lorsqu'elle les croit fautifs.

Mais elle se fait un devoir de distribuer l'éloge aussi bien que le blâme, lorsque l'éloge est mérité.

C'est pourquoi nous nous exprimons aujourd'hui d'approuver l'attitude de M. Philémon Cousineau, qui, sans ambages, franchement et ouvertement, selon son habitude, a exprimé ainsi sa pensée sur la prohibition.

—Je suis favorable à la tempérance, non à la prohibition!

Grenades

Les femmes, Les femmes, Il n'y a qu'en! Tant que la terre tournera, Mais pas au Barreau.

Les avocats sont peu galants, Surtout ceux du parlement.

En vieillissant le Barreau se fait moine, Il devient moyenâgeux.

Les députés qui ont voté contre l'admission des femmes au Barreau ne sont pas des chevaliers.

Ils en sont loin, Le Barreau n'appartient pas seulement aux avocats, Il appartient aussi au public.

Au public, dont certains députés se fientent comme de leur dernière chemise.

Le bill reviendra, Et il passera.

La "Patrie" déclare carrément que les députés qui ont voté contre l'admission des femmes au Barreau ont l'esprit étroit.

Elle n'est pas seule de cette opinion.

Les mêmes députés ont passé quatre douzaines de bills permettant l'admission à la pratique de l'art dentaire à plusieurs aspirants qui n'ont pas passé de brevet, ouvrant par là, les portes toutes grandes aux incapables et aux charlatans.

Un grand nombre de députés sont serapeux, rien qu'à leur air.

Un ban pour M. Robert de Rouville.

C'est ce courageux député qui demande le vote secret.

Ils sont peu nombreux les Robert de Rouville à la Législature.

Espérons que son fameux bill passera d'emblée.

M. Robert, de Rouville, n'est pas de la classe des montons; ça n'est pas un peureux. Il peut garder, lui, la même idée pendant vingt-quatre heures.

Aux prochaines élections, rouges et bleus devront appuyer M. Robert de Rouville, et l'élire par acclamation.

nean, qui, sans ambages, franchement et ouvertement, selon son habitude, a exprimé ainsi sa pensée sur la prohibition.

—Je suis favorable à la tempérance, non à la prohibition!



Qui sera maire?

Le Dr Guerin à la démission de la mairie.

Gare à son drapeau vert.

Les ex-futurs millionnaires de Montréal-Nord sont revenus bredouilles de Québec.

Ils sont encore loin de la terre promise.

Tous les rêves d'or se sont brisés au pied du trône du comité des bills privés.

Adieu, veau, vaches, cochons, curvée!

Les gens de Montréal-Est voudraient faire de leur petit hameau un petit Versailles.

La Législature les en a empêché.

La grenouille qui a voulu se faire aussi grosse que le bœuf a crevé.

A propos, où sont les fameux boulevards de Jos Versailles?

Encore un schéma à l'eau... Comme celui des boulevards de l'aqueduc!!

Beaucoup d'amendements, à la charte de Montréal.

Mais on n'a pas trouvé le remède pour faire disparaître le coin des rues St-Denis et Ste-Catherine ou se trouve située le monument pseudo-artistique qui fait le déshonneur de ce coin flambant et qui s'appelle l'école St-Jacques.

Une ville qui se permet le luxe de garder des écoles sur du terrain valant quarante-cinq piastres le pied et qui ne rapporte pas de taxes, est destinée à la ruine financière.

On devrait taxer les pompiers de la rue Sherbrooke à côté du Séminaire.

Il est ridicule de laisser ces immenses terrains vacants rue Sherbrooke sans payer de taxes.

Propriétaires, ouvrez les yeux.

Propriétaires, vous allez payer une taxe supplémentaire.

Propriétaires, sortez de votre léthargie. Protestez!

On dit que M. Jérémie Décarie, résignera comme secrétaire provincial aussitôt après la session.

Il serait remplacé par le député de Laval, W. Lévesque.

MURAD

CIGARETTES

CERTAINES cigarettes ont un goût agréable lorsqu'on les allume—mais du moment qu'elles sont fumées jusqu'à la moitié elles perdent leur bon goût.

TEL N'EST PAS LE CAS DES CIGARETTES MURAD

Un des points saillants de la Murad c'est qu'elle conserve

SA FRAICHEUR, SON AROME ET SON GOUT DELICIEUX jusqu'à la dernière parcelle.

Comme l'a dit un fumeur enthousiaste: "La Murad est une perfection lorsqu'on l'allume et va s'améliorer en se fumant."

Tous les fumeurs de cigarettes MURAD peuvent attester ce fait.

Partout - Pourquoi?

QUALITE SUPERIEURE

Bonne nouvelle pour acheteurs et vendeurs d'Immeubles.

Montréal, la métropole du Canada, va enfin être dotée d'un marché.

Oui! le Marché aux Immeubles

où propriétés, lots, fermes seront vendus à l'ENCAN et à vente privée par des experts vendeurs, où le vendeur et l'acheteur pourront se rencontrer et faire des marchés de gré à gré.

UN VRAI MARCHÉ

tout comme les marchés Bonsecours, St-Antoine et St-Laurent, avec la seule différence que ce sera un

Marché aux Immeubles

Ce marché aux Immeubles va donner le coup de mort "AU SHERIF" (à ses ventes bien entendu)

C'est pour vous!!

Si vous êtes forcé de vendre C'EST POUR VOUS

Si vous êtes spéculateurs C'EST POUR VOUS

Si vos hypothèques sont exigibles C'EST POUR VOUS

Si vous avez besoin d'argent comptant N'Y MANQUEZ PAS!

Rendez une visite au

MARCHÉ AUX IMMEUBLES

Venez donner les détails de vos propriétés, de vos lots, de vos fermes.

OUVERTURE: Lundi, à 10 heures A. M.

Marché aux Immeubles

48, RUE ST-JACQUES, • Coin St-Laurent

THEATRE

ST-DENIS

Rue St-Denis, PLUS HAUT QUE la RUE Rue Ste-Catherine.

Le plus beau et le plus vaste Théâtre du Canada

OUVERTURE Samedi, 4 Mars

PROGRAMME D'OUVERTURE

<p style="font-size: 0.8em;">SAMEDI</p> <p style="font-size: 1.1em;">ORRIN JOHNSON</p> <p style="font-size: 0.8em;">dans une vue de bienvenue du Metro</p> <p style="font-size: 1.1em;">"Satan Sanderson"</p>	<p style="font-size: 0.8em;">DIMANCHE</p> <p style="font-size: 1.1em;">ANTONIO MORENO, CHARLES KENT,</p> <p style="font-size: 0.8em;">dans la vue du Vitagraph Blue Ribbon</p> <p style="font-size: 1.1em;">"Kennedy Square"</p>
---	--

DUO MANETTA

Le plus merveilleux au monde. **ORGUE-ORCHESTRE** Combinant 67 instruments

Vues Cinématographiques par excellence.

ACTES MUSICAUX DE HAUTE VALEUR

3000 Sièges d'Operas: Admission Après-midi 10c = Soir 10 et 15 c
Enfants 5c.